

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

COMMENT DONNER DU SENS À SON ÉPARGNE ? AVEC L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Date de publication : 09/12/2021 - Banque/argent

Lucie : "Bonjour, j'aimerais investir, mais pas dans n'importe quel produit financier. J'aimerais faire un placement responsable, comment faire ?".

C'est tout à votre honneur, Lucie, de vouloir donner du sens à votre épargne. Ce type de placement favorise en effet une économie plus verte et sociale.

Il existe plusieurs options pour vous : **l'investissement responsable** et **l'investissement solidaire**.

Alors à quoi correspondent ces deux types de placement ?

Les fonds responsables prennent en compte, dans le choix des sociétés dans lesquelles ils investissent, des critères financiers et d'autres non-financiers. Ce sont les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Il s'agit de critères comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le respect des droits des employés, ou encore la transparence de la rémunération des dirigeants.

Les fonds orientent leurs investissements selon différentes stratégies qui sont présentées dans la documentation remise par votre conseiller financier. Il est essentiel de la lire pour vérifier que la stratégie du fonds correspond à vos valeurs.

Sachez qu'il existe des labels publics pour reconnaître les placements responsables : **le label ISR pour l'investissement socialement responsable** et **le label Greenfin pour la transition écologique**.

Et qu'en est-il de l'investissement solidaire ?

Il permet d'investir dans des activités de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable. Vous pouvez choisir entre des placements de "partage" qui permettent de reverser une partie des intérêts sous la forme de dons à des associations. Ou bien des fonds solidaires qui investissent notamment dans des entreprises et associations à forte utilité sociale.

Le label (privé) Finansol permet de reconnaître les produits d'épargne solidaires.

Enfin, comme toujours avant d'investir : vérifiez que vous comprenez le fonctionnement du placement et que le niveau de risque vous convient.

En résumé :

- choisir entre "investissement responsable" ou "investissement solidaire",
- les fonds responsables prennent en compte des critères financiers et extra-financiers,
- les critères retenus : réduction des émissions de gaz à effet de serre, respect des droits des employés, transparence de la rémunération des dirigeants,
- il existe des labels publics pour reconnaître les placements responsables : label ISR et Greefin.